



NORMES ET RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS DE LA REBUSAP

1. Renseignements généraux

La revue burkinabè de santé publique (REBUSAP) a été créée en 2024 par la Société Burkinabè de Santé Publique (SOBUSAP). Elle est une revue scientifique de spécialité à comité de lecture et à vocation panafricaine. Elle est animée par un comité de rédaction indépendant. La revue a pour vocation de soutenir la publication des travaux en santé publique, épidémiologie, droit de la Santé, Économie de la santé, Gestion des systèmes de santé/Planification des systèmes de santé, Informatique médicale et Médecine préventive.

Elle est semestrielle et est ouverte à tous les scientifiques s'intéressant aux domaines ci-dessus cités.

1.1. Périodicité

La revue est semestrielle, deux (02) numéros par an sont publiés, un (01) en juin et un (01) autre en décembre.

Le comité de rédaction a mis en place la politique de **continuous publishing**, qui consiste à ce que chaque article approuvé est publié immédiatement, sans avoir à attendre une édition complète.

1.2. Modalités de soumission

Les manuscrits seront soumis en ligne sur le site de la revue (<https://rebusap.org>). L'auteur qui soumet doit avoir un compte utilisateur sur le site de la revue avec une adresse email valide qui servira pour les échanges avec le comité éditorial. Tous les processus de communication sont faits à partir de la plateforme.

Le texte en français très lisible, doit être saisi sous le format Word (police Times new roman 12 pts) en interligne simple avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas.

1.3. Conditions de relecture

Les manuscrits seront examinés dans le respect de la confidentialité des auteurs et des évaluateurs. La revue utilise une évaluation en double aveugle. Cela signifie que l'identité des relecteurs n'est pas révélée aux auteurs et vice versa.

Le comité de rédaction a l'obligation de ne pas divulguer d'informations sur les manuscrits (y compris leur réception, leur contenu, leur statut dans le processus d'examen, les critiques des réviseurs, ou le sort final) à quiconque autre que les auteurs et les réviseurs. Les évaluateurs et les membres du comité de rédaction respectent les droits des auteurs en ne discutant pas publiquement de leur travail ou en ne s'appropriant pas leurs idées avant la publication du manuscrit. Les évaluateurs ne peuvent pas faire de copies du manuscrit pour leurs dossiers et ne le partageront pas avec d'autres, sauf avec la permission du comité de rédaction. Les évaluateurs doivent détruire des copies de manuscrits après avoir soumis des évaluations.

Après une première lecture par le comité de rédaction, les manuscrits sont envoyés à deux évaluateurs. Après l'évaluation par les deux évaluateurs, une première décision



est prise par le comité de rédaction. Si les avis des relecteurs sont divergents, le comité fera appel à un troisième évaluateur pour prendre une décision.

1.4. Conditions de publication

Les manuscrits soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. Les manuscrits doivent être soumis par un des auteurs de l'article. Le comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute soumission à l'avis des évaluateurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes aux formats de présentation.

Au moment de la soumission, la politique de la REBUSAP exige que chaque auteur révèle tout intérêt ou lien financier, direct ou indirect, ou toute autre situation qui pourrait soulever la question de partialité dans le travail rapporté ou les conclusions, implications ou opinions énoncées, y compris les sources commerciales ou autres de financement pertinentes pour le(s) auteur(s) individuel(s) ou pour le(s) ministère(s) ou organisation(s) associé(s), les relations personnelles, ou la concurrence universitaire directe.

Une réponse (électronique) d'acceptation (avec des corrections mineures ou majeures) ou de rejet est envoyé à l'auteur correspondant de l'article par le rédacteur en chef de la série.

1.5. Rubriques

REBUSAP publie des articles dans les rubriques suivantes :

- **revues systématiques de littérature** : elle se présente sous le format : Introduction, Méthode, Résultats, Discussion, et Références. Elle doit avoir un maximum de 5000 mots (non compris le résumé, et les références bibliographiques)
- **cas cliniques** : leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. L'introduction doit être courte, précisant l'intérêt du cas. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux dégagés. Le nombre de figures est limité à 2 figures/tableaux. Le nombre de référence ne doit pas excéder 15. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 5 pages comprenant les références et les légendes des figures, mais pas la page de titre. La disposition du manuscrit se présente comme suit: introduction, présentation du cas, discussion, références.
- **lettre à la rédaction** : La lettre peut être une réponse, un commentaire ou une opinion contradictoire constructive suscitée par un article récemment publié dans la revue. Il sera donné la possibilité aux auteurs de l'article ayant motivé la lettre d'apporter leur réponse à la suite. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 2 pages comprenant cinq références au maximum.
- **articles originaux** : le manuscrit en français très lisible, doit être dactylographié en interligne simple et ne doit pas dépasser 4000 mots (non compris le résumé et les références)

2. Format de présentation d'un manuscrit



Le manuscrit dépend de la rubrique dans laquelle le manuscrit sera soumis. Cependant tout manuscrit, à l'exception de la lettre à la rédaction, doit avoir une page de titre.

- **Page de titre**

Elle doit comprendre :

Titre : il doit être court, précis, représentatif du contenu de l'article. On retiendra dans les titres, le nom usuel s'il est courant plutôt que le nom scientifique des espèces étudiées. Les sigles, abréviations, formules, renvois en bas de page ne doivent pas figurer dans le titre.

Noms et adresse des auteurs : les prénoms (minuscule), les noms (majuscule) du ou des auteurs doivent être clairement mentionnés et écrits en entier.

L'adresse complète de chaque auteur comprenant, le lieu de travail (service, département, ministère), la ville, le pays et l'adresse électronique (email) doit être mentionnée ; ainsi que le nom de l'auteur à qui les correspondances seront envoyées par le Comité éditorial de la revue au cas où l'article est rédigé par plusieurs auteurs.

Exemple :

Souleymane OUEDRAOGO¹, Claude KYELEM^{1}, Yézouma SANOU², etc.*

¹ : Service de neurologie, CHU Yalgado Ouédraogo Ouagadougou, 01 BP 2175 Ouagadougou 01 . Burkina Faso.

² : Département de médecine, Université de Paris 2, tel : +00 33 1 36504503, Paris. France.

**Auteur correspondant : nom et prénoms, numéro de téléphone, Email : kjlcc@yahoo.fr*

Titre courant de l'article : donnez un titre courant succinct de l'article qui sera rappelé sur toutes les pages de l'article.

- **Résumé**

Résumé : un résumé en français (ou en anglais au cas où le texte est dans cette langue) de 250 mots au plus, suffisamment précis sur la justification de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions doit figurer obligatoirement en début d'article.

Mots-clés : à la suite du résumé, le manuscrit doit comporter des mots-clés, au nombre de six au plus, choisis parmi les plus descriptifs de l'article.

Abstract : à la suite du résumé et des mots clés (au cas où l'article est en français), doit figurer un résumé en anglais ou « abstract » précédé du titre en anglais « title » et suivi des « keywords ».

- **Corps du sujet**



Chaque manuscrit comporte un corps du sujet. Le corps du sujet est celui admis pour les revues à caractère scientifique, dite « **IMRED** » (**I**ntroduction, **M**éthode, **R**ésultats et **D**iscussion).

Il comprend l'introduction, le (s) matériel (s) et la (les) méthode (s) ainsi que les résultats, la discussion et la conclusion présentés séparément ou regroupés.

L'introduction doit indiquer, le problème, le rappel des travaux déjà effectués dans le domaine et enfin l'(les) objectif (s) de l'étude.

Dans la section « **matériel et méthodes** », le protocole doit être précisément exposé en ne tenant compte que des informations utiles pour la reproduction de l'étude. Une partie « considérations éthiques » doit présenter l'avis du comité d'éthique pour les études avec les sujets humains.

Dans la section « **résultats** », tous les principaux résultats en rapport avec le travail devront être fournis de façon claire et logique.

Dans la **discussion**, il doit apparaître un rappel rapide des principaux résultats qui répondent aux questions / objectifs du travail. Elle est le lieu d'interprétation de ces résultats et de comparaison avec les travaux antérieurs issus de la littérature.

La conclusion, si elle donne lieu à une section distincte, ne doit pas faire double avec le résumé et la discussion. Elle résume très brièvement les résultats ainsi que les perspectives.

- **Remerciements**

si des remerciements s'imposent, ils ne doivent pas être développés excessivement.

3. Rédaction du texte

La rédaction des manuscrits doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes en évitant les répétitions inutiles. Il est conseillé d'utiliser le présent de l'indicatif dans l'introduction. Le passé composé conviendra mieux pour toutes les autres parties du corps du sujet.

Tout travail comportant des sujets humains doit présenter l'avis d'un comité d'éthique ou justifier de la procédure éthique.

Les conventions d'écriture suivantes doivent être respectées dans le texte :

- **Noms scientifiques** : doivent être donnés en entier avec le nom du descripteur (ou de l'auteur) dans le texte et le résumé à la première apparition. Les autres fois, on peut donner uniquement le nom commun ou le nom du genre en abrégé, suivi du nom de l'espèce en entier.
- **Médicaments** : les noms des spécialités commerciales écrits avec une lettre capitale initialement sont suivis du nom de la matière active entre parenthèses.
- **Unités de mesure** : doivent être cohérentes du début jusqu'à la fin de l'article. Elles sont celles du système international.
- **Écriture des nombres** : les nombres précédents les unités de mesure, devant ou après un symbole mathématique, sont en chiffres arabes. Dans les énumérations, on utilisera aussi les chiffres arabes. Les nombres s'écriront en



lettre au début d'une phrase, avec les dénombrements ne faisant pas partie d'une énumération.

4. Références bibliographiques

À la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être classées dans l'ordre de leur numéro d'apparition dans le corps du texte dans une section appelée références bibliographiques. Les références citées dans le texte, doivent être en chiffre arabe entre parenthèses exemple : (2). Cette présentation s'inspire du style Vancouver.

Pour tout type de document ayant de un jusqu'à six auteurs, il faut mentionner tous les auteurs dans l'ordre d'apparition sur la page de titre, séparés par une virgule. Pour tout document ayant plus de six auteurs, après le sixième auteur, ajouter une virgule et un « et al », suivi d'un point.

Il existe des logiciels de gestion des références bibliographiques tels que Zotero, EndNote, Mendeley qui permettent d'importer les références de documents directement depuis internet. Ils donnent également la possibilité d'insérer automatiquement des citations et de créer des bibliographies.

5. Les citations

Lors d'une citation directe, l'extrait du texte est mis entre les guillemets et les numéros sont insérés après le texte cité, avant les virgules et les points s'il y en a. Exemple : Certaines différences relèvent plus « de l'exposition à une bactérie que des principes d'hygiène » (3).

En citation indirecte, lorsque la référence comporte aux plus deux auteurs, tous les auteurs seront mentionnés. *Exemple : Selon DIALLO et OUEDRAOGO (3), il existe deux catégories de parturientes.*

Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur sera mentionné, suivi de « et al. ». *Exemple : SANON et al. (4) ont publié en 2014 une étude de cohorte sur le VIH.*

Lorsque plusieurs auteurs de différentes œuvres sont mentionnés en même temps, les numéros sont classés par ordre croissant et séparées par des virgules.

Exemple : Les ressources humaines en santé en Afrique ont fait l'objet de plusieurs études (5,7,8).

Lorsque les numéros se suivent, on utilise un trait d'union entre la première et la dernière œuvre. *Exemple : Les ressources humaines en santé en Afrique ont fait l'objet de plusieurs études (5-8).*

- Un article de revue

Nom de l'auteur Initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'article dans la langue originale. Titre de la revue. Année ; volume (fascicule) : pages de début et de fin de l'article (séparées par un tiret)



David WR. Thyroid function in 44 patients with amyotrophic lateral sclerosis. Arch Neurol. 1982 ;39 :241- 242. Payne DK, Sullivan MD, Massie MJ. Women's psychological reactions to breast cancer. Semin Oncol. 1996 ;23(1 suppl 2) :89-97. 4

- Organisme en tant qu'auteur

Organisation mondiale de la santé. Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale : rapport d'une consultation de l'OMS. Genève : OMS ; 2003.

- Auteur anonyme

Cancer in South Africa [éditorial]. S Afr Med J 1994 ;84 :15.

- Un ouvrage

Nom de l'auteur initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'ouvrage : sous-titre. Numéro de l'édition à partir de la 2ème. Ville d'édition : Editeur ; année de l'édition, nombre de pages. (Nom de la collection ; n°)

Exemple : Bach JF. Traité d'immunologie. Paris : Flammarion Médecine Sciences ; 1993, 1205 p. 5

- Chapitre d'un ouvrage

Nom de l'auteur du chapitre et initiale du prénom. Titre du chapitre. In : Nom de l'auteur de l'ouvrage Initiale du prénom. Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition à partir de la seconde. Ville d'édition : Editeur; année de l'édition, pages de début et de fin du chapitre (séparées par un tiret).

Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. In: Laragh JH, Brenner BM, editors. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2nd ed. New-York: Raven Press; 1995, 465-78. 6

- Une thèse – un mémoire

Nom de l'auteur initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de la thèse. Nature du document et discipline. Université de soutenance ; année, pages.

Hebert S. Méningites à haemophilus influenzae chez l'enfant en Polynésie Française. Thèse de médecine. Université Paris XI ; 1997, 219 p. 7

- Article, ouvrage ou thèse en ligne



Pour les articles ouvrages ou thèses en ligne, faire suivre la référence par [En ligne]. URL. Consulté le date de consultation

Piro LD, Carrera CJ, Carson Da et al. Remissions in Hairy-Cell Leukemia Induced by a Single Infusion of Chlorodeoxyadenosine. N. Engl. J. Med. 1990;322:117- 1121. [En ligne]. <http://content.nejm.org/cgi/content/abstract/322/16/1117> . Consulté le 15 mars 2010.

- Site internet

Pour les documents extraits d'un site web. Organisme ou auteur. Titre du site ou de la page. [En ligne]. Lien URL. Consulté le date de consultation.

OMS, Organisation Mondiale de la Santé. Rapport sur la santé dans le monde 2008. [En ligne]. <http://www.who.int/whr/2008/fr/index.html>. Consulté le 23 septembre 2010.

- Brevet

Larsen CE, Trip R, Johnson CR, inventeurs; Novoste Corporation, cessionnaire. Methods for procedures related to the electrophysiology of the heart. Brevet É.-U. 5,529,067. 25 juin 1995.

6. Les Illustrations (tableaux, figures, photographies)

Les illustrations ne devront pas dépasser six (06) au maximum. Les tableaux, les figures et les photographies devront impérativement être appelés c'est-à-dire signalés (ex. tableau V ou figure 4 ou photographie 3) et insérés dans le corps du texte. La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains (I, II...) et celle des figures et des photographies en chiffres arabes (1, 2...) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau est dactylographié en double interligne ne comporte pas de traits verticaux à l'intérieur.

7. Épreuves

L'auteur correspondant de l'article, recevra une seule épreuve. Il devra la retourner corrigée dans un délai n'excédant pas une semaine à partir de sa date d'envoi.

8. Droits d'auteurs (Copyright)

REBUSAP est une revue en accès libre. Son contenu est disponible gratuitement pour l'utilisateur (lecteur). Les utilisateurs sont autorisés à lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, rechercher ou créer des liens vers le texte intégral des articles, ou à les utiliser à toute autre fin légitime, sans demander l'autorisation préalable de l'éditeur ou de l'auteur, à condition de citer correctement la source.



SOBUSAP

REBUSAP est sous licence Creative Commons Attribution CC-BY-4.0

9. Frais de publications

Une fois le manuscrit accepté pour publication, les auteurs devront s'acquitter du versement des frais de publication d'un montant de cinquante milles (50 000F CFA).